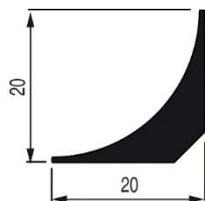
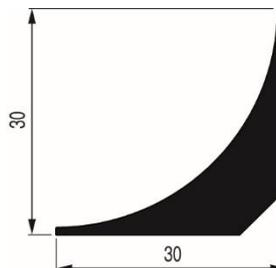
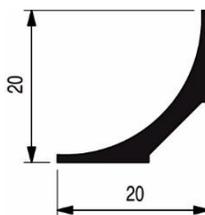
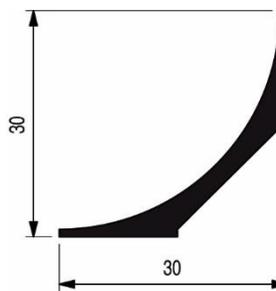


FT494 – Pièces d'appui pour remontée en plinthe : PASR, PAS+*Modèle PASR 20 x 20**Modèle PASR 30 x 30**Modèle PAS+ 20 x 20**Modèle PAS+ 30 x 30***Descriptif**

Profilés en PVC souple destinés à la création de remontées en plinthes de revêtements de sol souple (PVC, moquette...).

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Matières

- PVC Souple Noir, fabriqué à partir de plastique recyclé (la couleur peut varier suivant le lot de fabrication).

Références

Modèle	Dimensions	Longueur	Référence
PASR (Souple Renforcée)	20 x 20 mm	2 m	18 00 920
	30 x 30 mm		18 01 920
PAS+ (Souple)	20 x 20 mm	2 m	18 01 01D
	30 x 30 mm		18 01 02D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Stockage	<ul style="list-style-type: none">• Stocker impérativement à plat à l'horizontale, dans son emballage d'origine.• Conditions de stockage : entre -10°C et 20°C – HR 50% (± 10%).• Ne pas gerber.

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone...
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Coller le profilé à l'angle sol-mur avec une colle appropriée, en respectant scrupuleusement les recommandations de mise en œuvre du fabricant de colle, et en veillant à ce que le produit soit collé à la fois au sol et au mur.
- Mettre ensuite en œuvre le revêtement de sol.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03